



© Yan Dehais

Le Campignois

Publication communale d'information

Éditée par la Mairie

Le Mot du Maire :

Nous avons décidé de transférer l'installation de la dernière foire à tout sur l'espace du terrain de football. Des raisons de sécurité vivement incitées par les autorités préfectorales, habilitées à nous fournir les autorisations de tenir ces manifestations, des problèmes de stationnement sur la départementale D 29, soulignés par la gendarmerie, un souhait de notre part d'avoir un contrôle plus aisé sur l'installation des camelots professionnels représentent les motifs principaux de cette décision qui restera valable pour l'avenir eu égard à l'évaluation réalisée après cette manifestation.

J'ai bien entendu les remarques portant sur ces changements mais il ne doit pas nous échapper que « la vie est un festival de nouveauté », disait un sage. Elle s'écoule au rythme des changements et de fait, elle nous soumet à l'impermanence: tout passe, tout change, tout se transforme. Pourtant nous vivons plongés dans une illusion, comme si nous pouvions figer le cours des choses auxquelles nous nous accrochons. Il nous appartient donc d'accepter cette loi de la vie : la transformation de l'existence.

Bien cordialement, Jean-Marc Bisson

Les Prochains rendez-vous ...

Samedi 6 octobre 2018 : soirée déguisée organisée par le Comité des fêtes à la salle des fêtes à 19h30
réservation au 06/09/37/62/68.

Dimanche 14 octobre 2018 : ouverture de la saison de chasse dans les bois communaux (*puis tous les 15 jours jusqu'à la fermeture sauf chasses exceptionnelles à la demande de la Fédération des chasseurs de l'Eure ou de nécessité administrative (plan de chasse).*)

Dimanche 11 novembre 2018 à 11h15 : cérémonie organisée par les Anciens Combattants (monument aux morts puis salle des associations).

Dimanche 11 novembre 2018 : loto organisée par le FC Campigny à la salle des fêtes.

Vendredi 11 janvier 2018 : vœux du Maire (salle des fêtes – 19h00).

Les inscriptions sur la liste électorale de Campigny s'effectuent jusqu'au 28 décembre 2018 auprès du secrétariat de mairie aux jours et horaires d'ouverture.

Une dernière permanence aura lieu le lundi 31 décembre 2018 de 10 heures à 12 heures.

Nous vous invitons à vous exprimer sur la bibliothèque communale, point relais de la médiathèque départementale de l'Eure : voir page spécifique de ce bulletin communal,

Ouverture du secrétariat de la Mairie au public

Le lundi: 14h à 18h

Le jeudi : 14h à 19h

Le vendredi : 9h à 12h

Coordonnées de la Mairie

Tél : 02.32.41.02.52 – Fax : 02.32.41.22.64

Courriel : elus.campigny27@orange.fr

Site internet : www.campigny27.fr

Du Sodium Haute Pression au LED



Depuis plusieurs années, la commune s'attache avec le soutien du Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure (S.I.E.G.E) à enfouir les réseaux électriques et télécom afin de garantir plus de sécurité dans la distribution des réseaux et pour améliorer la qualité paysagère de notre village.

Différentes tranches ont été effectuées au niveau du chemin de la Motte (tranches 1 et 2), de la Place de la Pelouse (tranches 1, 2, 3).

Les lampes à mercure, très énergivores et polluantes ont toutes été remplacées jusqu'ici sur Campigny par du SHP (Sodium Haute Pression) : Chemin des Roitelets, des Bruyères.

A présent, la décision a été prise avec le soutien du S.I.E.G.E d'équiper les candélabres à installer en leds.

En effet, la technologie dans ce domaine a beaucoup évolué ces récentes dernières années et permet désormais un très bon rapport qualité/prix.

De plus, la pose de leds permettra la réduction des dépenses énergétiques, poste non négligeable pesant sur le budget communal. Nous passerons de plus de 100 watts actuellement avec le SHP à 52 watt par candélabre. Par ailleurs, la maintenance des leds sera moindre que des lampes à décharge (SHD). En effet, la durée de vie des leds est estimée à 12 à 15 fois plus élevée que celle des lampes SHD.

La pose de ces leds commencera au niveau du chemin de la Motte (tranches 3 et 4) et se poursuivra sur le chemin Dovilliers et du Breuil sur le dernier trimestre de l'année.

Une mutuelle collective à l'échelle de la commune ?

La commune souhaite favoriser la mise en place d'une mutuelle collective.

Celle-ci pourrait se réaliser en fonction du nombre d'habitants intéressés afin d'obtenir des conditions tarifaires compétitives.

Faites connaître votre intérêt pour ce concept auprès du secrétariat de mairie ou sur www.campigny27.fr (rubrique contact) et la commune organisera une réunion d'informations.



LES TRAVAUX ACHÉVÉS

Enfouissement des réseaux avec renforcement Chemin de la Motte tranches 3 et 4 (SIEGE+commune)

Signalisations au sol

LES TRAVAUX EN COURS et à VENIR

Poursuite de l'aménagement de l'entrée de la mairie : rénovation des grilles et cheminement

Enfouissement des réseaux dans le cadre des travaux programmés par ENEDIS Chemin Dovilliers et Route de la Licorne (ENEDIS+SIEGE+Commune) – prévu en novembre 2018

Poursuite du déploiement de la fibre optique Eure Numérique (Conseil Départemental et Communauté de Communes)

Réfection des écritures du monument aux morts

Poursuite du cheminement piétonnier Route de Pont-Audemer (le long de la route départementale) direction Pont-Audemer

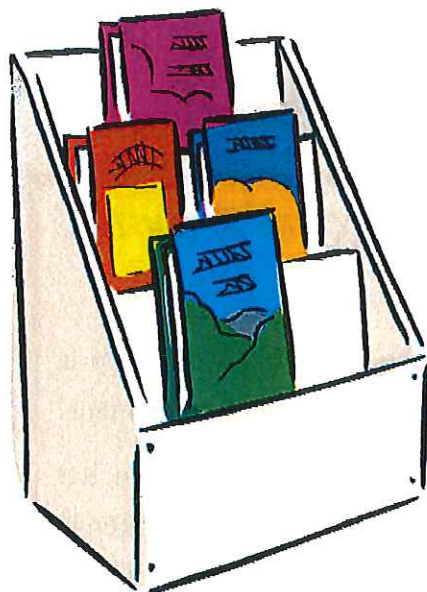
Travaux de raccordement de l'assainissement collectif (Route de la Vieville, Chemin de la Pommeraie, et de la Motte) – prévu en 2019

JOURS ET HORAIRES DE TONTE - ANIMAUX...

Tonte : Interdit les dimanches et jours fériés ...Veillez à ce que vos chiens restent sur votre propriété, n'en dépassent pas les limites, réparez vos clôtures et modérez leurs aboiements. Tenez vos chiens en laisse sur la voie publique. Trop de chiens qui divaguent et qui sont agressifs !

Si vous apercevez un animal qui divague, qui semble abandonné, contactez la mairie et en dehors des jours et horaires d'ouverture, les élus (numéros affichés sur la porte de la mairie).

Donnez-nous votre avis...



La bibliothèque de Campigny est un service de la commune. Elle est située à proximité immédiate de la mairie et de l'école.

Elle dispose d'un fond d'ouvrages propres (avec un budget de 400€ par an) et d'un fond d'ouvrages appartenant à la Médiathèque Départementale de l'Eure qui chaque mois nous livre des ouvrages commandés en ligne par la bibliothèque. Ce fonctionnement permet d'offrir aux lecteurs une grande diversité et des nouveautés régulièrement. L'inscription est gratuite.

Elle est ouverte au public 6h30 par semaine grâce aux bénévoles (3) et employés (2).

De nombreux enfants fréquentent notre bibliothèque. Avec le changement des jours d'ouverture de l'école (depuis le 1^{er} septembre, il n'y a plus d'école le mercredi matin), nous réfléchissons au changement des jours et horaires d'ouverture. Nous vous remercions donc de compléter le volet joint afin de recueillir votre avis ! 😊

Actuellement, la bibliothèque, située à côté de l'école et la mairie est ouverte :

les lundis de 16h30 à 18h00

les mardis de 16h30 à 18h00

les mercredis de 11h00 à 12h30

les vendredis de 16h30 à 18h30



Avez-vous connaissance de l'existence de la bibliothèque à Campigny ?

La fréquentez-vous ?

Les jours et horaires d'ouverture actuels correspondent-ils à vos attentes ?

Quels jours et horaires d'ouverture pourraient correspondre à vos attentes ?

Correspondance libre que vous souhaitez nous communiquer :

A REMETTRE EN BIBLIOTHEQUE OU EN MAIRIE (ou sa boîte aux lettres située derrière la mairie sur la placette) ou
REPONDRE VIA INTERNET DANS LA RUBRIQUE MAIRIE EN LIGNE/Formulaire de contact du site

www.campigny27.fr